



# PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

Séance ordinaire du 23 novembre 2010, 20h15.

Monsieur Menzel, Président, ouvre la séance à l'heure.

## **Ordre du jour :**

L'ordre du jour soumis avec la convocation sera modifié suite à une omission. Un point 5 est ajouté, soit élection d'un délégué du Conseil de Vaux au Conseil de l'ACIC. Il sera suivi comme présenté ci-dessous :

1. Appel
2. Admissions, assermentations – démissions.
3. Approbation du PV 28 octobre 2010.
4. Préavis no 05/2010, budget 2011.
5. Election d'un délégué à l'ACIC.
6. Communications municipales.
7. Communications sur le projet Pierrafuz.
8. Divers.

## **Point 1 OJ :**

Le secrétaire procède à l'appel alors que règne une légère confusion suite à des excusés tout de même présents ou des arrivées tardives.

Le président demande un nouveau comptage et rappelle, pour la qualité des débats, que le respect d'une discipline est indispensable.

L'appel relève finalement 35 membres présents, 20 excusés et absents.

## **Point 2 OJ :**

Deux demandes d'admission sont parvenues à notre Président.

Il s'agit de Messieurs Frédéric Hoffmann et Robin Stoudmann, qui prêtent serment dans la foulée. Après les félicitations du Président, l'assemblée accueille ces deux nouveaux Conseillers par acclamation.

<b><u>Objets :</u></b>	<b><u>Intervenant</u></b>	
<b>Point 3 OJ</b> PV séance 25.10.2010	<i>Mr Menzel</i>	met ce document en discussion. Aucune précision n'est demandée, il est <b>approuvé par 55 voix</b> et deux abstentions.
<b>Point 4 OJ</b> Budget 2011	<i>Le Président</i>	donne la parole au rapporteur de la commission de gestion,



## PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

		<p>Mr François Denis, qui cite quelques points relevés lors de leur séance de travail, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- bonne élaboration du budget, présentation claire et compréhension facile.</li><li>- C'est la première fois depuis longtemps qu'un budget déficitaire est présenté, et pas de peu, s'agissant d'un excédent de charges de quasi 500 000.-</li></ul>
	<i>Le Président</i>	laisse la parole à l'assemblée qui peut questionner la Municipalité.
	<i>D Stoudmann</i>	où pourrait-on au travers de ce document trouver le montant des charges liées aux transports scolaires ?
	<i>V Denis</i>	répond que les établissements scolaires présentent eux-mêmes leurs chiffres et qu'au niveau de la comptabilité communale ces montants sont englobés dans les frais scolaires. Il ne lui est donc pas possible de préciser à l'instant ces coûts.
	<i>P Fua</i>	s'interroge sur l'avenir de la commune, et surtout si une situation déficitaire était admise pour les prochains exercices ?
	<i>V Denis</i>	explique que le moyen le plus sûr aujourd'hui de se prémunir de ce phénomène est l'apport de revenus hors impôts. Quant à l'avenir, l'évolution d'une année permettra déjà une analyse.
	<i>Ph Schmidt</i>	s'étonne des écarts que l'on peut constater entre les années au niveau des montants de la péréquation.
	<i>V Denis</i>	précise que ces différences sont dues au provisionnement fait en vue du système de calculation péréquatif. Ces écarts vont s'annuler par la suite. La difficulté tient aussi dans le fait que les acomptes sont calculés forcément sur la base des comptes, avec un décalage de deux ans.
	<i>Fr Menzel</i>	demande à l'assemblée de se déterminer sur ce point de l'OJ et fait passer au vote. Le budget 2011 est <b>adopté par 34 voix</b> et 3 abstentions.
<b>Point 5 OJ</b> Election du délégué ACIC	<i>Le Président</i>	demande si un Conseiller manifeste directement de l'intérêt. Après quelques secondes, Mr Paquier présente Mr Christophe Pittet qui accepte sous les acclamations.
<b>Point 6 OJ</b> Communic. municipales	<i>Ph Sutter</i>	rend compte d'un entretien avec les responsables « transports publics » de MBC au sujet des horaires de ces derniers. Une discussion plus formelle aura lieu prochainement à Vaux. D'autre part notre Syndic annonce une séance d'informations, le 12 janvier, au sujet des prochaines élections municipales.



## PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

	<i>J Stoudmann</i>	informe l'assemblée de l'évolution du projet Pierrafuz. L'augmentation du prix estimé est due à deux catégories d'éléments : <ul style="list-style-type: none"><li>- les points non discutables tels que : augmentation de la TVA, idem pour les coûts de la construction et les frais liés à l'étude du nouveau projet.</li><li>- les points discutables, soit : isolation, normes minergie P ou pas, sous-sols, aménagements.</li></ul>
	<i>Ph Schmidt</i>	suggère d'abandonner le label Minergie P, qui lui semble contre-productif et excessif.
	<i>P Fua</i>	s'interroge à nouveau sur les prix des loyers qui seront appliqués. J Stoudmann répond qu'il travaille avec les prix à la surface pratiqués dans la région pour les mêmes objets, mais que tant que les travaux ne sont pas terminés, le loyer définitif et précis ne peut pas être évoqué.
	<i>Cl Gebhard</i>	précise que la commune est propriétaire de terrains agricoles et que ceux-ci pourraient accueillir les terres du chantier, ceci à moindre coût comparé au transfert en décharge.
	<i>D Breton</i>	souhaite recevoir assez tôt le dossier de demande de crédit afin de procéder à son examen.
	<i>Mr le Président</i>	lève la séance, il est 21 h lors qu'il invite l'assemblée à la verrée de fin de séance.

Le Président François Menzel.

Le secrétaire Raymond Stoudmann.